

Réforme des retraites :

la vie devant soi... à bosser !

TOURS + SAINT PIERRE DES CORPS - Bulletin des cheminot.e.s anticapitalistes



Les modalités de la réforme des retraites devraient être « dévoilées » le 10 janvier.

Travailler plus pour travailler plus

Ça ne lui suffisait donc pas de s'en prendre aux chômeurs pour les forcer à accepter les pires conditions du patronat. Alors que la casse des services publics fait que l'hôpital ou le réseau énergétique sont au bord de la rupture, il faut encore aller gratter au fond des poches des travailleurs jusqu'à toucher l'os.

La Première ministre essaie de faire jouer le suspense autour de l'âge de départ : 65 ou 64 ans ? Médiocre effet d'annonce : quoi qu'il arrive, il faudrait s'user au travail plus longtemps, au-delà de l'espérance de vie en bonne santé. Et il est déjà prévu que l'allongement de durée de cotisation compense un compromis sur l'âge de départ, ou vice-versa.

« Ils reculent l'âge de la retraite et avancent l'âge de la mort »

Il s'agirait, nous dit-on, de sauver les caisses de retraite de la faillite. Sauf que, en 2021, les caisses étaient excédentaires et le seront encore plus en 2022 : 3,2 milliards. Elles ne deviendraient déficitaires que plus tard, avec un déficit de 17 milliards. Après ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR), service de l'État, prévoit qu'elles réduiront ce déficit graduellement et sans réforme. De toute façon, il s'agirait de 17 milliards sur un budget de 330 milliards, soit seulement 5 % du total. Sans parler des réserves importantes dont l'ensemble des caisses disposent aujourd'hui, 160 milliards d'euros au total.

Mais il y a les faits, et puis il y a les profits. Les fonds de pension privés lorgnent depuis un moment sur le gigantesque marché de l'épargne-retraite individuelle que cela ouvrirait. Ensuite, reculer l'âge de départ à la retraite, c'est faire travailler plus longtemps ceux qui le pourront et,

surtout, pour tous ceux qui ne le pourront pas, réduire le montant des pensions. C'est aussi s'assurer que davantage de travailleurs meurent avant de toucher leur retraite, usés par l'exploitation.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement met en avant le chiffre de 1 200 euros de minimum de pension. Promesse bidon, car ce « minimum » ne sera garanti que si l'intégralité des annuités a été cotisée, des annuités toujours plus nombreuses... Pour beaucoup, ce sera donc le minimum vieillesse, qui est aujourd'hui à 908 euros, en dessous du seuil de pauvreté. Et encore faudra-t-il le demander.

Nous imposer face au gouvernement

Si les caisses de retraites sont vraiment si mal en point, il y a une solution simple : un déficit de 5 % est immédiatement comblé par une augmentation des salaires, et donc des cotisations, de 5 % ! Si les salaires augmentaient de ce qui nous est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire au moins de 400 euros, plus de problème de « déficit ». Et cela réglerait quelques autres problèmes aussi, nos fins de mois par exemple !

Ce n'est évidemment pas une option pour le gouvernement. Mais il se souvient de la mobilisation de 2019 qui l'avait mis en peine de passer l'ancienne réforme des retraites avant la crise Covid. Alors il fait mine de se concerter avec les directions syndicales, qui se sont précipitées à la table avant même de chercher à mobiliser.

Nous savons pourtant toutes et tous qu'il n'y a rien à attendre de ces « concertations » et du « dialogue social ». Le gouvernement Macron sait très bien ce qu'il fait : agir pour le compte des capitalistes, comme il l'a toujours fait. Ce n'est pas de « concertations » dont notre camp a besoin : c'est d'une mobilisation, de grèves, toutes et tous ensemble, comme nous l'avons fait en décembre 2019. Voilà ce à quoi, dès maintenant, nous devons œuvrer.

Le 2 janvier 2023



Grève des ASCT :
un mouvement fort qui gagnerait à s'organiser

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Après une nouvelle réunion de négociation entre la SNCF, des dirigeants du Collectif National ASCT (CNA) et de plusieurs syndicats, des mesures ont été proposées par la boîte. Les dirigeants du CNA se sont retrouvés sous de multiples pressions : de la direction et des syndicats, les fêtes de fin d'année approchant, mais aussi des ASCT à la base qui redoutaient que leur grève soit suspendue pour une poignée de lentilles. Résultat, on ne savait plus trop à quoi s'en tenir pendant plusieurs jours. La grève est d'abord maintenue. Mais la difficulté d'avoir discussion collectives via les seules boucles WhatsApp n'a pas aidé à formuler des revendications claires et audibles pour les collègues non-ASCT et les usagers.

Pendant ce temps la SNCF en a profité pour faire un chantage à la levée des préavis sans quoi toutes les mesures seraient annulées, tout en recrutant des chefs et des « gilets rouges » pour tirer les trains pendant les fêtes.

Le 23 décembre, le CNA, Sud et la CFDT acceptent les propositions, même si elles sont loin des revendications initiales.

Les limites des réseaux sociaux

Un vote virtuel a été organisé sur le Facebook du CNA afin de savoir s'il fallait accepter les propositions de la boîte ou continuer la grève pendant les fêtes. Si une majorité de collègues ont jugé insuffisantes les mesures de la boîte et se sont déclarés pour la poursuite du mouvement sur cette page ainsi que sur les boucles Whatsapp et Telegram, ce vote a ensuite été annulé par le CNA, sous prétexte d'un piratage, pour ensuite appeler à ce qu'un nouveau vote soit organisé... par chaque syndicat. Le CNA a fait peur car il était hors syndicat. Mais il ne suffit pas de remplacer une organisation au sommet par une autre.

Une seule solution : l'organisation !

Dès lors, comment créer un cadre de discussion à la fois respectueux de l'avis de tous, syndiqués ou non, et à même d'assurer un contrôle du mouvement par la base, de façon active et réelle ? Les taux importants de grévistes lors des 2-4 décembre ne se sont pas reflétés sur le terrain, car trop de grévistes sont restés chez eux faute d'assemblées générales appelées par le CNA ou par les syndicats. Se réunir en AG est donc une première étape pour pouvoir discuter librement ainsi que décider collectivement des suites du mouvement, étape supplémentaire pour permettre une coordination des grévistes à l'échelle nationale capable de faire front face à la direction de la SNCF.

Ce qui a été obtenu

L'accord signé prévoit plusieurs mesures : la prime passe à 720€, certaines EVS sont majorées de 4 %, une partie de la prime de travail est intégrée, le déroulement de carrière doit se faire dans un cadre national, des embauches doivent avoir lieu...

Les ASCT ont eu raison de se mobiliser, tout comme les conducteurs, aiguilleurs... Des milliers de cheminot·e·s en grève depuis septembre pour exiger des augmentations de salaires. Face à l'explosion des prix, il faut 400 euros sur tous les salaires !

RECORD ABSOLU DE LA MACRONIE EN MATIÈRE DE CHÔMAGE !



58 000 RADIATIONS EN NOVEMBRE 2022 !

Bénéfices records à la SNCF à quand un record de grèves ?

Avec 2,2 milliards d'euros de bénéfices en 2022, après 1,5 milliard pour année 2021, la SNCF se porte bien financièrement.

La direction se félicite des 14 millions de billets longue distance vendus, alors même que les tarifs avaient été augmentés de 5%...

Pour la direction, pas question pour autant d'en faire profiter les voyageurs - mission de service public ? - ou les travailleurs - qui ont du supporter le travail en sous effectif.

Quand ça va mal, il faudrait faire des sacrifices, et quand ça va bien, il faudrait investir ? Ce ne sera jamais le tour des travailleurs s'ils ne se font pas entendre fort.